

# CHEZ NOUS



## à Sarroux-Saint-Julien



BULLETIN MUNICIPAL N° 4

OCTOBRE 2017

### ÉDITO

#### La commune nouvelle, maillon fort de la chaîne territoriale

Aujourd'hui nos communes occupent une place importante dans l'architecture administrative locale et au plus près de notre système démocratique. Quel devenir pour cette institution, au sein des réformes territoriales et compte-tenu des baisses de dotations ?

L'ensemble de nos concitoyens sont très attachés à leur commune. Ils comprennent très bien les enjeux lorsqu'ils sont associés aux débats, et lorsque les choses ne sont pas imposées d'en haut. Ainsi, le mouvement « commune nouvelle » dans lequel vous nous avez donné mandat a-t-il trouvé un véritable écho.

Force est de constater que le transfert de compétences des communes vers les intercommunalités ne contribue pas à vider les communes de leur substance, bien au contraire. Il est toutefois nécessaire que nos institutions communales travaillent à leur évolution. Nous avons pour mission de porter des initiatives, de l'innovation. Profitons de la commune nouvelle pour inventer une nouvelle architecture locale. Cependant ne perdons pas de vue la nécessité de construire et de dessiner notre territoire de demain autour de son aménagement. Les diverses réformes et baisses de dotations pèsent et doivent peser dans la balance. La commune nouvelle soit se construire sur son rôle de proximité. Notre rôle, je vous le rappelle est de conserver des équipes à taille humaine et de rester connectés aux réalités de nos communes. Évitions donc les décalages entre les élus et le terrain. Les conseillers municipaux sont aussi, à mon sens, de véritables « capteurs » de la démocratie.

La récente réforme des réserves parlementaires et leur suppression doit nous pousser à réinventer le contact qui nous lie avec nos parlementaires et les rendre attentifs, notamment ceux qui n'ont jamais eu l'expérience d'un mandat local. Ainsi, la commune doit rester le lieu où la crise de la démocratie peut se dénouer, et, à l'heure où notre



système politique connaît une mutation sans précédents, rester un des derniers remparts face à la montée de la poussée extrémiste.

C'est pourquoi, j'affirme avec conviction que la commune nouvelle nous permet et nous permettra de repenser l'intercommunalité. Pour mémoire, la commune doit rester l'échelle où sont mis en œuvre les facteurs de la démocratie.

Aussi dans les mois qui viennent, devons-nous relever de nouveaux défis. Le projet « école », nous l'espérons, devra mobiliser l'ensemble du plateau bortoï. Nous ne manquerons non plus de vous associer aux projets « éoliens », comme nous l'avons toujours fait, car, compte-tenu des enjeux et des impacts, il ne s'agit pas là de la simple affaire d'une ou deux équipes municipales, mais bien de tout un territoire, et en ce qui nous concerne, de l'ensemble du plateau bortoï.

C'est pourquoi je vous demande, en toute humilité, de retenir ce qui nous rassemble et non pas ce qui nous divise. Votre citoyenneté n'est plus à prouver et nul doute que vous serez au rendez-vous, comme vous avez toujours su le faire.

Dans quelques mois la fibre optique arrivera, et nombre d'entre vous ont d'ores et déjà reçu un courrier du Conseil Départemental, afin de réaliser l'élagage indispensable à sa bonne mise en œuvre. Ne ralentissons pas son arrivée afin de pouvoir s'ouvrir aux technologies de demain, et comme d'habitude, donnons l'exemple, ce qui caractérise de longue date notre commune !

Xavier Gruat

### DATES À RETENIR

- ◆ **Dimanche 29 octobre**  
*Foyer Rural* : Fête des Fruits d'automne
- ◆ **Samedi 4 novembre**  
*A. L. C.* : Après-midi "Champignons"
- ◆ **Samedi 16 décembre**  
*A. L. C.* : Soirée Contes
- ◆ **Dimanche 17 décembre**  
*Comité d'Animation* : Concours de Belote

### VOS RUBRIQUES

- |             |   |
|-------------|---|
| Pages 2 & 3 | - Conseil municipal                           |
| Page 4      | - Asso des Écoliers / A. L. C.                |
| Page 5      | - Infos en vrac / Cartes grises / Foyer Rural |
| Page 6      | - Comité d'Animation / Écoles                 |
| Page 7      | - Ping Saint-Julien / A. L. S. H.             |
| Page 8      | - Judo / État civil                           |

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 31 AOÛT 2017

**Absents excusés :** Nathalie Peseyre, Jean-Jacques Gouttebroze

**Absents :** Agnès Coudert, John De Visser, René Dézieux, Laurent Pradat.

**Secrétaire de séance :** J.-Pierre Lacombe

M. Xavier Gruat, maire, ouvre la séance à 20 heures 47.

### 1 – Projet École

Suite à l'obtention de l'autorisation de défrichement du terrain communal sis aux Alouettes, l'entreprise Lafaye de Pérols-sur-Vézère (19) a fait diligence pour déboiser la parcelle. Le dessouchage, le broyage des petits bois et l'enlèvement des souches se sont faits dans la foulée. Une partie du terrain étant humide, M. Le Maire propose au conseil d'acheter une partie du terrain appartenant à Haute-Corrèze-Communauté, l'autre partie étant acquise par un porteur de projet. Après négociation, H. C. C. céderait 5000 m<sup>2</sup> à la commune au prix de 5 € le m<sup>2</sup>. 12 voix pour et 1 abstention. A l'unanimité, le conseil confie au cabinet Ducros-Levrat la charge du relevé topographique, et au Syndicat de la Diège l'étude de sol.

L'obligation faite de réaliser les bâtiments en normes « basse-consommation / énergie positive » laisse entrevoir la possibilité d'orienter le choix des constructions vers le type « ossature bois », avec une augmentation de 12 % des subventions, qui passeraient ainsi à 74 %. Dans la foulée E. R. D. F. s'est engagé à enfouir à ses frais la ligne qui traverse le terrain.

Le conseil donne à l'unanimité pouvoir au maire pour lancer une consultation visant à désigner un architecte.

A l'unanimité le Conseil délibère également pour attribuer :

- la maîtrise d'ouvrage
- la consultation en vue de l'assurance dommage-ouvrage du futur groupe scolaire
- et la demande d'aide départementale DETR.

Le Maire informe le Conseil que l'Inspection Académique a tranché en faveur de la poursuite des activités périscolaires pour l'année 2017-2018.

### 2 – Aménagement des trottoirs de la V. C. 60, au bourg de Sarroux

Le Conseil décide unanimement de demander l'aide départementale pour cet aménagement.

### 3 – Réserve incendie de La Vedrenne

M. le Maire relate la résolution d'un problème d'eau en contrebas de la réserve. Les abords de la réserve vont être, comme prévu, clôturés.

### 4 – Vente de biens de sections et aliénation de chemins ruraux

Suite à plusieurs demandes effectuées sur la commune (La Troubade, Le Chassang, Nuzéjoux, etc..) une commission composée de MM. Alphonsout, Moussard et Sangoï se chargera de mettre sur pied la procédure. Concernant la demande d'aliénation de chemin rural, M. Corsin, qui a déjà œuvré pour la commune, sera de nouveau sollicité pour être commissaire-enquêteur. Comme à l'accoutumée, les habitants des sections seront consultés.

### 5 – Questions diverses

#### Fibre optique/élagage

Dans un premier temps, le Conseil Départemental va adresser un courrier aux propriétaires afin qu'ils élaguent les arbres touchant ou surplombant les fils téléphoniques. Si cette opération n'est pas effectuée dans le délai imparti, le Conseil Départemental fera procéder à l'élagage qui sera facturé aux propriétaires.

#### Personnel communal

M. le Maire donne des nouvelles de Patrick Magnier qui est en arrêt maladie jusqu'au 24 septembre. Au vu de la charge de travail, il sera fait appel au service de remplacement pour un mois. Philippe Bout est titularisé à son poste (1 abstention et 12 voix pour).

Suite à la visite de Mme la Directrice du Centre de Gestion de la Corrèze, une réunion va être organisée avec l'ensemble du personnel communal.

Le cas de Matthieu Chioddi est évoqué, mais sa situation est toujours en attente.

#### Terrain Schnieders

Ce terrain, attendant à celui de « Coup de Main », n'étant plus constructible, le Conseil décide à l'unanimité de faire une proposition d'achat au propriétaire, de gré à gré.

#### Sortie de la route de Lagrange dans le bourg de Sarroux

Le devis pour un miroir s'étant révélé trop onéreux, à l'unanimité le Conseil décide de surseoir à son installation qui se réalisera ultérieurement, dans le cadre d'une opération « sécurité ».

#### Puy de Bort

Le problème de l'eau pour la ferme Vennat a été définitivement résolu. Une demande de régularisation de cadastre sera à voir avec le commissaire enquêteur, M. Corsin.

### Encombrants

Haute-Corrèze-Communauté a mis à disposition des habitants de la commune et jusqu'au 4 septembre, un container pour les encombrants.

### Chalet Saint-Nazaire

Haute-Corrèze-Communauté désirerait rompre son engagement de prise en charge du chalet construit à Saint-Nazaire. A cette surprenante rupture unilatérale de contrat, le Conseil oppose à H. C. C. les travaux financés, comme ledit chalet, par la « cagnotte » de l'ancienne intercommunalité Val et Plateaux bortoises dans certaines communes voisines, et sur lesquels H. C. C. ne reviendra pas... Le Conseil sursoit.

### Éoliennes

La société Quadrant, qui se propose d'implanter des éoliennes sur deux communes voisines, souhaité venir expliquer son projet devant le Conseil.

### Salle omnisports

À ce jour aucune solution n'ayant pu être trouvée au problème de résurgences d'eau, rendez-vous va être pris avec un expert en vue d'entamer une procédure avant le terme de la garantie décennale.

### Voirie lotissement de Sarroux

Une réunion avec les habitants aura lieu le 11 septembre à 19 h 30 au Foyer Rural.

### Remerciements

M. le Maire lit plusieurs courriers de remerciements adressés au Conseil par :

- Mme Ginette Chazal pour la subvention au Club Nautique d'Outreval
- la famille Miallaret pour les marques de soutien du conseil lors du décès de M. Lucien Miallaret
- la F. N. A. C. A. pour l'accueil fait, le 24 juin, à ses délégués, et la qualité d'organisation de la cérémonie et du cocktail dînatoire.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 23 h 37.*



## COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 18 OCTOBRE 2017

**Absents excusés :** Laurent Pradat, Nathalie Peseyre, Franck Moussard (procuration à J.-Claude Sangoz), J.-Pierre Lacombe (procuration à Xavier Gruat)

**Absents :** René Dezieux, Jean-Jacques Gouttebroze

Séance ouverte à 20 h 30.

Toutes les décisions prises à l'unanimité.

### Désignation des délégués au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Canton de Bort

Lors de la désignation des délégués représentant la Commune au sein du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable les Orgues, il avait été à tort désigné des membres suppléants, à lors que la commune nouvelle n'a droit qu'à deux titulaires (contrairement aux quatre titulaires de Sarroux et Saint Julien réunis) ; considérant la pertinence de la candidature de Florence Monerie et la démission de Jean-Pierre Lacombe pour permettre à cette candidature d'aboutir, le Conseil Municipal procède à une nouvelle élection des délégués. Sont élus membres titulaires de la commission : Michel Croquet et Florence Monerie.

### Taxe d'aménagement sur la commune

Considérant la disparité des taux de la taxe d'aménagement, applicable sur l'ensemble du territoire de la commune, il y a lieu de procéder à une harmonisation. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, de fixer sur l'ensemble du territoire communal un taux à 1.00. %

### Redevance Orange

Le Conseil approuve l'inventaire des réseaux et fixe le montant des redevances pour l'année 2016 en application du barème maximum défini dans l'article R.20-52 du décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 pour le calcul et le paiement de la redevance d'occupation du domaine public de la commune et sollicite le paiement, dès à présent, par Orange du versement de cette redevance au titre de l'année 2017 pour un montant de 1970,33 euros.

### Adhésion au service Multi Accueil Familial et au contrat Enfance Jeunesse 2017-2020

M. le Maire expose que le CCAS de la mairie de Bort assure la gestion en partenariat avec La Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'ALSH de Bort et de la crèche à domicile.

La commune étant dotée d'une structure ALSH, elle est susceptible d'adhérer au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour son service de crèche à domicile. Les familles domiciliées sur les communes adhérentes au CEJ sont exonérées de la majoration de 25 % des tarifs crèche.

Suite aux nombreuses demandes de jeunes parents, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au CEJ pour son service de Multi accueil familial. Con-

sidérant le projet d'un pôle enfance sur la commune, celle-ci ne peut s'engager sur une période triennale sans réserve.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide l'adhésion de la commune de Sarroux-Saint-Julien au Contrat Enfance Jeunesse pour son service de crèche à domicile avec effet au 1er janvier 2017 et ce, pour la période 2017/2020 et conditionne la signature de ladite convention à l'existence d'une clause stipulant une faculté de dénonciation unilatérale du contrat avec préavis.

### Bail rural de la section du Puy de Bort

Suite au départ en retraite de M. Roger Vennat, M. le Maire propose qu'un bail rural pour les terres appartenant à la commune soit accordé à compter du 1er janvier 2018 à Mme Carine Vennat de M. Christophe Vennat, ses successeurs. Le Conseil accepte.

### Biens sans maître Paulat

M. le Maire évoque devant le Conseil municipal les terrains enregistrés au nom de M. Maurice Paulat pour une contenance totale de 8 hectares 5 ares et 19 centiares. Cette personne est décédée le 9 décembre 1983. La succession est ouverte depuis plus de trente ans et aucun héritier successible ne s'est présenté. Par conséquent, les biens peuvent être qualifiés de sans maître. M. le Maire propose d'entreprendre une procédure d'acquisition de ces parcelles. Le Conseil accepte.

### Prorogation ou report de la subvention CR76 et 51

Le conseil se prononce pour la prorogation de délai.

### Travaux accessibilité sur les bâtiments communaux

Vu le projet école en cours et le transfert de la mairie de Saint-Julien, il est décidé de prioriser les travaux d'accessibilité de la salle Marcel-Bredèche.

### Travaux voirie pour les années 2018-2019

Pas de changement.

### Demande de Mme Horner-Lindèque

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sarroux en date du 12 janvier 2016 actant de l'achat par la commune d'une parcelle au prix de 1500,00 euros à M. et Mme Horner, la création de la commune nouvelle contraint de statuer à nouveau sur cet achat.

Le Conseil décide d'acheter la parcelle appartenant à Mme Lindèque veuve Horner au prix de 1500,00 euros et d'inscrire au budget 2018 les sommes nécessaires à la réalisation de cette opération.



### Demandes d'achat de biens sectionnaux

Le conseil se prononce pour lancer la procédure de consultation des électeurs des sections concernées.

### Expertise de la salle omnisports de Saint-Julien

La dernière expertise en date du 21 septembre 2017 conclut à une mauvaise ventilation du volume, qui entraîne l'émergence de d'humidité sur la dalle béton (celle-ci jouant le rôle de radiateur inversé diffusant le froid de son assiette naturelle).

### Règlement intérieur cantine et garderie pas finalisé, remis à une date ultérieure.

### Point sur le projet école

Le dossier connaît quelques ralentissements administratifs, mais suit son cours.

### Évolution du Syndicat de la Diège

le Conseil adopte la modification des statuts du Syndicat de la Diège.

### Délibération dossier LEADER

M. le Maire évoque devant le Conseil Municipal la construction d'un bâtiment dénommé POD pour l'association "La Dordogne de Villages en Barrages". La commune mettrait à disposition de l'association le terrain nécessaire pour cette construction située sur le site de Saint Nazaire. Le Conseil décide de mettre à disposition de l'association le terrain nécessaire pour la construction de ce bâtiment pour l'association et de prendre en charge les divers raccordements aux réseaux.

### Travaux Foyer Rural

Les travaux sont retardés, le suivi du dossier avec l'architecte étant problématique. Le début des travaux pourrait être reporté à l'été prochain.

### Courriers

Lecture est faite des courriers de M et Mme Gatignol ainsi que celui de Mme Iglesias. M. Alphonsout est désigné pour se rendre sur place et « reprendre » ces dossiers en suspens.

### Divers:

- Terrain Schneider. Après plusieurs rebondissements et blocages, la vente aura finalement lieu sur appel d'offre.

- Réunion ADMR du 26/10/17. Nadine Vaquero sera présente.

- Le conseil municipal est informé que le Château de Vaux fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques pour une partie de la bâtisse.

- Les états des lieux de la salle Marcel Bredèche pour la période octobre à décembre seront effectués par Mireille Prévot

- Dossiers « Malergue/Cheix » et demande de M. Cheix : M. Alphonsout se rendra sur place.

- Chute de branches cet été sur voie communale: Il sera demandé à l'agent de voirie de dégager les branchages que les propriétaires n'évacuent pas d'eux-mêmes pour des raisons évidentes de sécurité des usagers.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 23 h 30.*

## ASSOCIATION DES ÉCOLIERS

Une vente de chocolats de Noël est organisée par l'Association des écoliers de Sarroux-Saint-Julien jusqu'au 8 novembre.

Un large éventail de gourmandises est proposé pour régaler les plus gourmands avec deux chocolatiers, Jeff de Bruges et Les Chocolats du Cœur.

En commandant des chocolats, vous soutenez l'Association qui a pour mission de financer les activités et sorties pédagogiques de nos enfants ; notamment cette année, une classe de mer sur l'île d'Oléron pour les CM1-CM2.

Vous souhaitez aider l'Association et passer commande ? Vous avez trois possibilités :

- des catalogues sont à votre disposition en mairie
- auprès des élèves qui ont en leur possession les catalogues et des bons de commande

- Stand de l'Association sur le site de la Fête des Fruits d'automne organisée par le Foyer Rural le 29 octobre 2017.

Le bureau remercie chaleureusement toutes les personnes qui soutiendront cette action.

Le Bureau



## ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE

### QUELQUES IMAGES DE L'EXPO « ART ET ARTISANAT »



### LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- samedi 4 novembre : après-midi Champignons avec Benoît Peyre à Saint-Julien.
- samedi 17 décembre : soirée Contes à Saint-Julien.

### PARI RÉUSSI POUR LA 8<sup>ème</sup> JOURNÉE DU LIVRE

L'Association « Loisirs et Culture » de Sarroux-Saint-Julien ne justifie-t-elle pas une fois de plus son appellation ? En effet, grâce à sa Huitième Journée du Livre du 8 octobre, elle a prouvé sa détermination en mettant en exergue le mot « Culture » et en brandissant comme un étendard sa volonté d'ouvrir encore plus largement les portes du savoir. Cette manifestation annuelle d'importance, a réuni lors de cette journée, auteurs, éditeurs, photographes, un dessinateur et peintre et une population nombreuse, avide de curiosité a pu tout au long de la journée déambuler dans la salle omnisports de Saint-Julien spécialement aménagée pour l'occasion par les membres actifs de l'Association.

Livres, peintures, photographies ont fait le bonheur des visiteurs et l'apéritif musical, offert par la Mairie, a drainé un nombreux public qui n'a pas manqué de visiter les auteurs.

Une conférence « L'art roman entre Auvergne et Limousin » a été donnée par Pierre Moulier, directeur de la revue « Patrimoine en Haute-Auvergne » dans la salle Marcel-Bredèche après un excellent

déjeuner offert par l'association « Loisirs et Culture » aux participants ravis et comblés.

Cet événement majeur a permis de renforcer des liens, d'approfondir ses connaissances, de découvrir ou redécouvrir une littérature



vivante, variée, prolifique et très présente dans notre région. Cette journée du Livre a ouvert les chapitres de tranches de vies qui nous concernent tous. Ne sommes-nous pas concernés par les pensées de l'Homme-siècle qui affirme avec force et conviction : « Ah ! Quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas ? Ah ! Insensé qui croit que je ne suis pas toi ! » Victor Hugo (Préface des Contemplations, 1856).

Une mention toute particulière aux membres de l'association « Loisirs et Culture » qui ont donné de leur temps, de leur énergie afin que cette huitième Journée du Livre soit, une fois de plus, une très belle réussite.

A l'année prochaine et longue vie à la Journée du Livre !

Marie-Françoise Delposen



## INFOS « EN VRAC »



### ÉPAREUSE

C'est avec le nouveau tracteur de la commune que notre agent « voirie » intervient dorénavant. Nous remercions les administrés pour leur compréhension concernant le retard de près d'un mois du passage de l'épaveuse. En effet, une panne sur la machine a fait prendre à Philippe beaucoup de retard, bien indépendant, on le comprendra, de notre volonté.



### DU NOUVEAU POUR VOTRE CARTE GRISE & VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

L'administration se modernise et un plan « préfectures nouvelle génération » se met en place qui, notamment, modifie les règles en vigueur pour se procurer la **carte grise** et le **permis de conduire**. Le but officiel est de vous faire gagner du temps en évitant un déplacement en préfecture ou sous-préfecture. Le tout est de posséder un ordinateur et de se connecter à Internet.

Votre carte grise et votre permis de conduire sont à portée de clic ! Pour toute démarche concernant la carte-grise, il convient de se rendre sur le site :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et de vous laisser guider par les indications fournies.

Si votre demande s'intéresse au permis de conduire, un site lui est dédié : [permisdeconduire.ants.gouv.fr](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr).

Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez consulter [demarches.interieur.gouv.fr](https://demarches.interieur.gouv.fr). À défaut, une personne nommée « **médiateur du point numérique** »

se trouve dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures ; **elle est apte à vous accompagner** et à vous éclairer.

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur ou d'un scanner, **des points agréés** vous permettront d'accomplir vos formalités, par exemple, sur Bort-les-Orgues : le garage Vergeade, le garage du Pont-Neuf, le garage Sese.

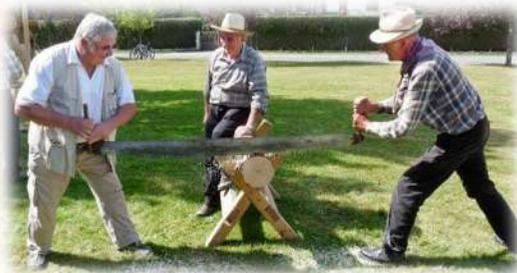
Un surcoût est à prévoir, variable suivant les endroits.

## FOYER RURAL DU PLATEAU BORTOIS

Une saison baisse le rideau et déjà la prochaine se prépare.

### Les fions-fions de la Saint-Barthélemy s'éteignent

L'été était en pleine forme pour cette nouvelle édition de la fête de la Saint-Barthélemy. Le samedi présentait une innovation de taille avec la présence du groupe Icoranda qui a présenté



des métiers anciens qui animaient notre campagne : scieurs de long, save-tiers, sabotiers, rémouleurs, fileuses... Les infatigables musiciens et danseurs du groupe ont

animé l'après-midi et le début de soirée en faisant danser nombre de spectateurs ou en accompagnant les premiers coups de fourchette du succulent repas auvergnat servi sous la halle surchauffée. Après ces agapes, Pierre André a entraîné les participants dans le tourbillon des danses pour attendre le petit jour.

Dans l'air brûlant du dimanche après-midi, les artistes de Freestyl'air ont ravi le public avec des acrobaties à couper le souffle et une maestria impressionnante dans la conduite des deux roues. Pour finir, la course aux ânes a ménagé le sus-

pense et un seul parieur a réussi à trouver le tiercé dans l'ordre alors que vingt touchaient le désordre.

La buvette, les gaufres et les crêpes ont eu leur succès habituel avec les divers stands qui ont amusé petits et grands.

### La fête des fruits d'automne

Ce dimanche 29 octobre, le bourg s'anima avec la nouvelle édition de cette fête automnale qui marque la fin des beaux jours. En prévision des longues journées d'hiver, il est bon de faire le plein des provisions succulentes, variées et de qualité proposées par des producteurs locaux ou liés à notre territoire. Il est aussi agréable de flâner et d'admirer le travail minutieux d'artisans d'art, de feuilleter les derniers ouvrages, de fantasmer sur des bouteilles de vin ou d'humer des tommes de fromages ou le doux fumet des châtaignes grillées par les bénévoles du Foyer Rural. On apprécie aussi ce bon jus de pomme fabriqué devant le consommateur.



### Sur le calendrier

L'assemblée générale du Foyer rural qui se tiendra le dimanche 12 novembre à 10 h. Toutes celles et tous qui s'intéressent à la vie festive de Sarroux-Saint-Julien sont conviés à participer à ce moment fort dans l'existence d'une association.

# COMITÉ D'ANIMATION

**N**otre feu de Saint-Jean a été une belle réussite pour cette année, malgré le manque d'agneau pour certains... Il ne sera que meilleur l'an prochain. On vous y attendra.

La **fête patronale** a été un long et beau week-end pour notre comité d'animation. Grâce au soleil, la randonnée de l'association « De villages en barrages », préparée et guidée par Patricia à encore fait de nombreux adeptes. Merci aux marcheurs d'être restés pour le repas et la soirée.

Le vide grenier et la foire artisanale ont fait la sortie du samedi matin pour les exposants et les visiteurs.

nous 150 convives et a fini en dansant dans la joie et la bonne humeur avec « Vlad », « PME » & « La Chose ».

Ce week-end s'est terminé en beauté grâce aux jeux inter-villages qui ont amusé petits et grands. Cette année,



qui nous ont soigneusement préparé la soupe à l'oignon.

Pour la **soirée moules-frites** d'octobre, une petite déception, au vu du manque de monde. Néanmoins Gilles, fidèle à son poste, a une fois de plus régalié la soixantaine de participants.

Merci à DJ Moscat qui, toujours partant pour animer nos soirées, nous fait passer de bons moments.

En résumé, l'année 2017 aura été très positive pour le Comité d'Animation.

**Merci à tous**, autant à la petite équipe du comité qu'aux participants, pour votre bonne humeur, votre présence et votre convivialité, pour vos échanges et partages.

les enfants ont eu, eux aussi, leur propre inter-village, ils sont tous arrivés vainqueurs et ont été récompensés.

Pour les plus grands, pour une fois Saint-Julien est arrivé premier !

Le **concours de belote** de septembre a réuni une trentaine de personnes. Tout le monde est reparti avec un lot et le ventre plein, grâce à Jean-Paul & Gilles



Le désormais fameux « aligot-saucisse » du samedi soir a amené à

**PROCHAINE**

**MANIFESTATION**

**— DIMANCHE 17 DÉCEMBRE :**

**CONCOURS DE BELOTE**

**DE NOËL**

## ÉCOLES

### Une montée de joie...

**L**es enfants se hâtent avec effervescence devant le portail. Les personnes bénévoles arpentent la montée de l'école chargée d'acclamations. Les enfants offrent un accueil enlacé de tendresse qui promet d'être au rendez-vous chaque lundi et chaque jeudi pour toutes ces personnes tant attendues.



La cloche a sonné. Les enfants rejoignent leur groupe d'activités respectif. Certains partent avec Gilou pour échanger quelques balles au ping-pong.

D'autres, plus téméraires, suivent Régis ou Lionel pour jouer au rugby ou au football. Côté chant, c'est la douce voix de Delphine qui guide la chorale et invite les enfants autour d'une petite pause de relaxation yoga. Les petits s'installent auprès de Danielle et Odette pour voyager aux pays des contes et laisser naître de belles confectons. Avec ses doigts de fée, Laurence apprend les divers points de couture à nos jeunes. Entrons chez Olivier, le roi du bricolage, pour admirer ses créations. Les papilles de nos apprentis

pâtisseries s'ouvrent avec les délices de Denise. Rien ne lui échappe, il a l'œil du maître, il s'agit de Jean-Paul au tir à l'arc. Notre talentueuse Marie-Françoise enfile les masques des petits artistes en herbe que nous retrouverons bientôt sur scène. Elles ont le rythme dans la peau, c'est Cécile et Laurence qui mènent la danse. Il est un puits de science, Jacques éveille les enfants à la nature et en dévoile ses secrets. Les enfants découvrent les sensations de la voltige grâce à la délicate Florence où les plus craintifs en sortent réjouis. Et ce n'est pas sans compter sur l'aide précieuse d'Arlette, Audrey, Georges et Michèle, toujours prêts à rendre service



quand l'occasion s'y trouve.

Cette cinquième saison démarre sur les chapeaux de roues avec un programme d'activité riche et complet qui séduit et répond aux envies

de nos jeunes adeptes. Reconnaissants du travail et de l'investissement fourni, enfants, parents et élus, présentent leurs sincères remerciements à nos intervenants bénévoles, qui de surcroît, passionnés et soucieux, sont acteurs d'une école vivante.

*Blandine Bargy*

# PING SAINT-JULIEN

**L**a saison 2017/2018 démarre sur de bonnes bases. 39 licenciés fréquentent régulièrement la salle.

## Challenge Marc PRADEL

Remporté pour la première fois par Benjamin Guérin. 24 participants, 10 invités (Riom-ès-Montagnes, La Tour d'Auvergne, Meymac) avaient répondu présents à notre invitation. Compétition sérieuse mais sympa ... dans l'esprit « Marco ». La saison est lancée !

## École de Tennis de Table

11 jeunes participent régulièrement aux entraînements du mardi 17 à 18 h. Bienvenue aux nouveaux joueurs du club : Aymeric Chissac, Gabriel et Simon Delmas, Aurélien Maubert.

L'entraînement des ados se déroule de façon échelonnée le mardi de 17 h 30 à 20 h. Notons le retour au Club de Gabriel Malergue et Jivan Margot qui ont rejoint Thomas Charbonnel, Lou Lachaise, Lucas Massias et Antoine Maubert.



## Championnat de la Corrèze :

Excellent départ pour nos 3 équipes. Après 2 journées particulièrement réussies, nos équipes occupaient le siège de leader dans chacune de leur poule.

D2 A victoire à Chanac(1) et nul contre EMB (2)

D2 B victoires contre PTT Tulle (3) et Ussel (5)

D3 C victoires contre Beynat (7) et Meymac (3).

Petit coup de frein lors de la 3<sup>e</sup> journée. Défaite en D2A à

St Viance (11 à 7), défaite à domicile contre Saint-Germain-les-Vergnes pour la D2B (14 à 4) et la D3C (7 à 3). Les classements respectifs demeurent malgré tout encourageants : D2A 4<sup>e</sup>, D2B 2<sup>e</sup>, D3C 1<sup>er</sup>.

## Championnat Régional :

Notre équipe 1 est en difficulté. 3 rencontres, 3 défaites : 11 à 3 à Cozes (17), 11 à 3 contre Sarlat et 8 à 6 lors de la dernière journée contre Saint-Viance (2), assorties d'une dernière place au classement. Il faudra se ressaisir rapidement.

## Critérium - 1<sup>er</sup> tour,

15 octobre, à Beynat -

Nos participants sont tous engagés en criterium départemental. Cette année, mixité dans les catégories Benjamins et Minimes.

Résultats Benjamins :

D2 : 1<sup>er</sup> Jade Pradat, accède à la D1.

D1 : 1<sup>er</sup> Alexandre Charbonnel. Accède à la catégorie Minimes

3<sup>o</sup> Zoé Gruat, 1<sup>er</sup> féminine, accède à la catégorie Minimes

4<sup>o</sup> Timéo Debève.

Résultats Minimes :

D1 : 3<sup>e</sup> Lou Lachaise, 1<sup>er</sup> féminine, accède à la Pré-Nationale.

11<sup>e</sup> Clément Maubert.

Résultats Adultes (juniors/seniors) :

D1 : 1<sup>er</sup> Gilbert Fournial

D2 : 7<sup>e</sup> Stéphane Ternat.

## Championnat de la Corrèze Jeunes, par équipes.

Dimanche 22 octobre, à Allasac, première journée d'une compétition qui en comprend 4.

3 équipes représentent le Club dans cette épreuve :

Minimes : Lou Lachaise et Clément Maubert.

Benjamins : Alexandre Charbonnel, Timéo Debève et Zoé Gruat, Jade Pradat.

Notre équipe Minimes se classe 3<sup>e</sup> dans une poule de 4. Nos 2 équipes Benjamins obtiennent d'excellents résultats : 1<sup>er</sup> place pour Alexandre et Timéo, 3<sup>e</sup> place pour Jade et Zoé. Il faudra confirmer lors de la 2<sup>e</sup> journée en novembre à Allasac.



## A. L. S. H.

L'A. L. S. H. était ouvert durant les vacances d'été. Plusieurs thèmes sur des cultures différentes comme l'Afrique, la Chine, les Amérindiens et l'Inde ont été abordés ; des initiations au jardinage en partenariat avec l'association Coup de Main ont été proposées aux enfants ainsi qu'un thème sur la sensibilisation aux dangers de la circulation.

Les nombreux ateliers, activités manuelles, artistiques et culturelles auxquels les loulous participent ont été fort appréciés. Ils ont ainsi bénéficié de plusieurs sorties : parc Fenestre de La Bourboule, poney à Neuvic, accrobranche à Mauriac, piscine et structures gonflables à Bort.

L'A. L. S. H. est ouvert les mercredis, de 12 heures à 18 h 30 (fermeture à 19 h 30 sur demande) ainsi que durant les vacances scolaires de 7 heures à 18 h 30.



## JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

**L**e Judo Club du Plateau Bortois a repris le chemin des tatamis !

Le club a participé :

- au forum des associations à Bort avec un stand judo.
- au stage sportif départemental benjamin et minime au centre sportif de Bugeat : Maxime et Pierre Perrier.
- à la réunion départementale du Comité de la Corrèze de judo à Bugeat.
- au stage départemental « commissaire sportif » à Bugeat.

- au stage départemental kata au dojo de Brive.

- au 2<sup>e</sup> Open du Cantal Benjamin(e)s à Saint-Flour : Nolan Eydan 5<sup>e</sup> et Pierre Perrier 7<sup>e</sup> en moins de 34 kg (belle compétition pour les deux judokas benjamins 1<sup>ère</sup> année).

Nina Barougier a participé les 20 et 21 octobre à la coupe de France cadette à Ceyrat. Coach : Sébastien Fonmartin.

Le Taïso\* : vous êtes débutant, sportif ou non sportif, les exercices du Taïso

sont très variés, tout le monde peut participer.

C'est convivial, c'est anti-stress, cela sert dans la vie de tous les jours :

Amélioration des capacités psychomotrice, coordination générale des membres, assouplissement, relaxation, entretien cardio-respiratoire, renforcement musculaire, circuit training...

Cours de Taïso à Saint-Julien les jeudis.

\*Accès également aux cours de judo sans supplément !



*Venez essayer le judo et le taïso !*

**DEUX SEANCES D'ESSAI  
GRATUITES (judo et taïso)  
AVEC PRÊT D'UN KIMONO  
POUR LE JUDO.**

Pour plus de renseignements,  
contactez :

**Sébastien FONMARTIN**  
(diplômé d'État) au 06-19-92-27-65  
Site Internet : [www.judo19.fr](http://www.judo19.fr)  
ou sur notre page Facebook.

## MARIAGES

**C**lémence Marie Jeanne et Nicolas Clairegues, ont uni leurs destinées le 16 septembre ; Magali Jouve et Philippe Jean-Louis Gautier le 7 octobre.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

## NAISSANCES

**N**ous avons appris avec plaisir les naissances le 26 juillet, de Rachel ALBENESIUS d'Éric et Marie FORESTIER au Chassang ; le 8 octobre, de Lili, L'HERMITE, de Robin et Léna TERNAUX, au Bourg de Saint-Julien. Toutes nos félicitations aux heureux parents ainsi qu'aux grands-parents.

## PATRIMOINE DE SARROUX-SAINT-JULIEN



### RÉDACTION

(hors articles associations)  
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Jean-Claude Sangoi, Pascale Vézat

### PHOTOS

(hors articles associations)  
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Jean-François Miallet, Jean-Louis Veillat

Le site de Saint-Nazaire